

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 23 (1878)
Heft: 23

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

2. Les points d'importance secondaire (petites gares, ponceaux, talus, tranchées) sont militairement occupés, avec un blockhaus ou deux ou des maisons organisées pour la défense comme appui.

3. Tous ces points sont reliés par des patrouilles d'infanterie et de cavalerie.

4. Toute la longueur de la ligne est surveillée au moyen de groupes installés dans des observatoires (maisons, arbres élevés, clochers), qui correspondent entre eux au moyen de patrouilles et de signaux optiques.

5. Le matériel roulant disponible, des approvisionnements de houille, de rails, de traverses, de ponceaux, d'outils de toute espèce, des équipes d'ouvriers, un train de réparation constamment tenu prêt à partir, sont réunis dans l'enceinte fortifiée qu'on aura élevée autour des points les plus importants de la voie. Une colonne d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie est constamment tenue prête à être portée sur un point menacé.

6. Les mesures militaires ont d'autant plus d'importance que le terrain est plus accidenté.

Telles sont, à grands traits, les règles de l'attaque et de la défense des voies ferrées, d'après l'étude du *Militär Wochensblatt*. L'objectivité de cette étude montre combien il est important de ne pas négliger ce côté de la question des chemins de fer, qui semble un peu secondaire en France, ce qui m'a déterminé à consacrer toute cette lettre à l'important sujet que je viens de traiter.

BIBLIOGRAPHIE

Note sull' ordinamento difensivo della regione alpina, del tenente G. Zavattari,
une brochure in-8 de 23 pages. Voghera Carlo. Rome, 1878.

Sous ce titre ont paru quelques pages fort intéressantes sur la question si importante pour l'Italie de la défense des Alpes. Nous donnerons un aperçu de cette brochure en en citant les traits principaux.

Au début, l'auteur pose les traits suivants :

« Les Alpes forment une *région transitoire de mouvement* dans les théâtres de guerre compris entre le Pô, le Rhône, le Rhin et le Danube ».

« Les Alpes forment un *échiquier tactico-logistique spécial* ».

« Le passage simultané, à travers la ligne des Alpes, de plusieurs colonnes réunies derrière les montagnes et leur arrivée simultanée dans la plaine, constituent l'idéal d'une opération militaire bien conduite ».

Ceci établi, l'auteur pose ainsi sa tâche : « Trouver une organisation défensive de la frontière alpine qui réponde à l'importance militaire de cette ligne d'obstacle et qui soit en harmonie avec la situation militaire générale du pays ». La ligne de plus grande importance de la frontière militaire terrestre de l'Italie n'est pas en tous ses points un obstacle militaire uniformément distribué. Il s'en suit donc :

« Que la ligne des Alpes, au point de vue militaire, se décompose en plusieurs échiquiers, puisque les grandes lignes d'obstacle fixent le nombre et la direction des grandes lignes de mouvements militaires.

» Que ces échiquiers, ayant chacun leur caractère militaire propre, réclament chacun aussi une organisation défensive spéciale.

» Qu'il est nécessaire, dans les conditions où se trouve la défense générale de la frontière terrestre, de répartir les moyens de défense de cette ligne pour amener les forces principales de l'attaque à se heurter contre des défenses également fortes. »

L'auteur étudie ensuite les échiquiers de l'ouest, du nord et de l'est. Voici ce qu'il dit de notre pays en parlant de l'échiquier du Nord. « Les traités de 1815, en faisant de la Suisse un état neutre ont séparé l'Italie de l'Allemagne et la France de l'Autriche. Aujourd'hui, si, comme puissance militaire, la Suisse n'a pas de grands éléments offensifs, elle a cependant créé un système militaire suffisant pour protéger sa neutralité et défendre son indépendance, favorisée en cela par la topographie même de son sol. »

M. Zavattari fait ensuite un intéressant historique de la défense alpine en Piémont et donne quelques renseignements sur l'organisation militaire dans les Alpes du Tyrol ; il termine sa brochure par cette phrase : « Le but que nous nous proposons est de rappeler une fois de plus que l'organisation de la milice alpine et le système général de défense des Alpes ont été dans le passé et doivent être dans l'avenir, basés sur l'emploi utile de tous les moyens d'action que cette contrée possède en elle et pour elle. »

Telle est, en peu de mots, l'esquisse de cette brochure qui ne peut manquer d'être lue par tous avec intérêt.

SOCIÉTÉ DES OFFICIERS SUISSES.

La Société Vaudoise des Armes Spéciales (ancienne Société des officiers du génie, de l'artillerie et de l'Etat major) a eu, le 7 courant, son assemblée annuelle à l'Hôtel Beau-Site, à Lausanne, sous la présidence de M. le colonel Burnand. Une trentaine d'officiers étaient présents. L'approbation des comptes et l'exposé du bibliothécaire sur la marche et l'état de la bibliothèque pendant l'année ouvrirent la séance ; un crédit de 350 francs fut voté comme budget de la bibliothèque pour 1879. Faisons remarquer en passant que cette bibliothèque est bien pourvue d'ouvrages militaires les plus récents et les mieux choisis ; il est regrettable que bien peu d'officiers en fassent usage.

Vint ensuite, suivant l'ordre du jour, la série des communications sur les manœuvres de la II^e division. M. le colonel brigadier de Saussure fait un intéressant exposé sur le rôle de l'artillerie au rassemblement ; il parle d'abord des cours de répétition et de préparation qui ont précédé les manœuvres proprement dites, dit quelques mots du défilé de Cuttwyl et suit l'artillerie dans chacune des journées de combat. M. le colonel Bonnard lui succède et parle brièvement des engagements qui ont eu lieu le 19 septembre autour de Herzwyl, le Rehhag et Köntz. — Enfin M. le lieutenant-colonel Lochmann, ingénieur de la II^e division, clôt la série des communications par quelques renseignements sur le service du génie pendant les manœuvres.

Le Comité est ensuite réélu intégralement.

La journée se termina, suivant la coutume, par un banquet gai et animé.

L'assemblée générale de la Société de cavalerie de la Suisse Occidentale est convoquée à Lausanne, dans la salle du Musée industriel, le dimanche 15 décembre 1878, à 1 heure.

L'ordre du jour est le suivant :

1^o Lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée générale ; 2^o Comptes de 1877 ; 3^o Rapport sur la marche de la Société pendant l'année 1878 ; 4^o Etude de M. d'Albis, capitaine de dragons, sur les remontes de la cavalerie suisse ; 5^o Propositions du Comité central de cavalerie : a)